

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 68 (1988)
Heft: 3

Rubrik: Vie des entreprises

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La société savoyarde Girardet : une forme olympique !

50 ans, un nouveau logo et un avenir prometteur à la tête d'un groupe de 5 entreprises. C'est en effet en 1938, au cœur de Chambéry, que le père des actuels dirigeants, M. Émile Girardet, acquit une boutique de vitrerie encadrement. Placée sous le signe de la réussite, cette petite entreprise, d'un stade artisanal, est devenue au fil des ans, à la suite de rachats divers et de prises de participation de fonds de commerce de miroiterie et de métallerie, le chef de file d'un groupe de cinq entreprises dont le savoir-faire est reconnu par-delà la frontière, en Suisse notamment, où le groupe Girardet est présent par le biais d'une filiale à Genève qui emploie 6 personnes.

Outre la **société Girardet (48 personnes - 28 millions de francs de C.A.)** spécialisée dans la vitrerie de montagne, la miroiterie d'agencement et traditionnelle, le groupe, installé à Voglans est constitué de :

- la **société Devaux-Fillard**, créée en 1955, rattachée au groupe en 1972. Cette entreprise est spécialisée dans la menuiserie aluminium et le pliage de tôle (effectif : 45 personnes - C.A. : 19 millions de francs qui devrait d'ailleurs, selon les estimations, triplé dans les 3 ans),
- l'**entreprise SOFEBA** (8 personnes), créée en 1975. Elle fabrique annuellement plus de 48 000 m² de vitrages isolants sous la marque ISOGIR, entre



autres prééquilibrés pour la mise en œuvre en altitude,

- et, enfin la **société GIFETAL**, fondée en 1976 spécialisée dans la distribution de profils et accessoires pour la construction aluminium. Elle exploite sous licence et diffuse sur toute la France le garde-corps Ville-neuve. Avec un effectif de 8 personnes et un C.A. de 12 mio de francs, Gifetal est en pleine expansion et devrait doubler son C.A. dans les 2 ans à venir.

En vue des **jeux olympiques d'hiver d'Albertville** pour lesquels le groupe pense être bien placé en ce qui concerne certains grands travaux, et de la réalisation du marché unique européen de 1992, la société Girardet et consœurs ont procédé à certains investissements (information plus poussée, achat de matériel, agrandissement du parc véhicules, extension des locaux, ...) qui leur permettront de faire face à **un avenir plus que prometteur**.

Une affaire à suivre...

Freteair

Une nouvelle ère dans le fret aérien

Depuis le 15 septembre dernier, tous les transitaires ont accès, et ce à partir de n'importe quelle région de France, via le Minitel, aux **systèmes de réservation fret** de British Airways, K.L.M. et Swissair : Freteair.

Développé spécialement par la Division Transport et Tourisme de G.S.I. (Générale de Service Informatique), en étroite coopération avec les trois compagnies aériennes, Freteair est la **première application vidéotexte de réservation fret** et de localisation des expéditions mise au service des Agents de fret aérien.

C'est en juin 1987 que British Airways et Swissair ont décidé de s'as-

socier avec K.L.M. pour créer ce système commun d'information, de suivi et de réservation des envois fret par voie aérienne. A partir d'un simple Minitel, il permet en effet d'obtenir des informations sur les produits fret (destinations, flotte, types d'unités de chargement, jours d'opération, etc.) des trois compagnies, de suivre en temps réel le positionnement d'une expédition et, surtout, d'effectuer des réservations.

Afin de rendre ces services facilement accessibles aux Transitaires, G.S.I., à partir d'un langage informatique commun aux trois compagnies, indis-

pensable au dialogue entre leurs ordinateurs centraux, a conçu une procédure d'utilisation autoguidée. La confidentialité des transactions est assurée par l'affectation d'un code d'accès personnel à chacun des utilisateurs.

Bien qu'en concurrence sur un même marché, les trois compagnies européennes mettent en commun leurs moyens de manière à assurer le succès en France de ce service destiné à faciliter le travail de leurs partenaires traditionnels, les Transitaires, dont près de 350 d'entre eux ont d'ailleurs à ce jour demandé que leur soit attribué un numéro de code d'accès.

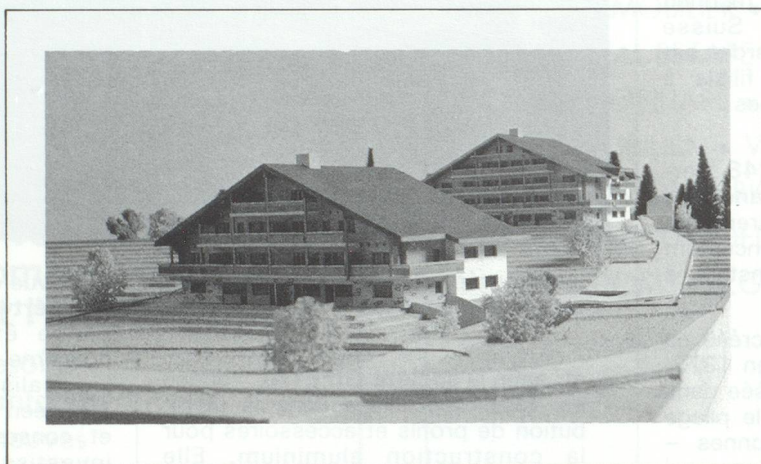
Vacances à

Crans sur-SIERRE (Suisse)

Altitude: 1500 mètres

La station la plus ensoleillée de Suisse

Saison d'hiver et d'été - 2 parcours de golf



**LE PLUS GRAND CHOIX DE CHALETS
ET D'APPARTEMENTS À LOUER ET À VENDRE**

Superbes occasions pour Suisses

AGENCE IMMOBILIÈRE GASTON BARRAS
3963 CRANS-SUR-SIERRE
Téléphone (027) 41 27 03 – Télex 473 805

LA MAISON DU VALAIS – 20, rue Royale 75008 PARIS
Téléphone 42-60-22-72 – 42-60-23-75

La société Bronze Acior S.A., lauréate du grand prix Qualité Totale (catégorie P.M.I.).

C'est en effet le 21 juin 1988 que Bronze Acior S.A. établie dans l'Eure à La Couture-Boussey (27750), s'est vu remettre le premier prix Qualité Totale dans la catégorie P.M.I.

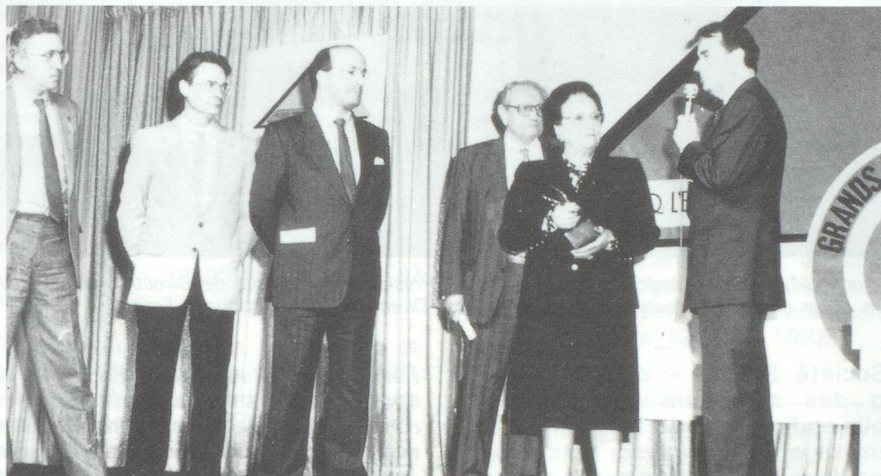


Photo (de droite à gauche) : M. Jean Boissonnat, M^{me} Cécile Schaad, M. Samuel Schaad, Président d'Honneur de Bronze Acior SA, M. Michel Bricaud, M. Jean Dubail, Directeur technique de Bronze Acior SA et M. Laurent Perzot, Responsable Qualité de Bronze Acior SA.

Cette cérémonie était organisée par l'Association française des cercles de qualité et le Groupe Expansion. Ce prix a été remis par M. Jean Boissonnat, Président-Directeur Général du Groupe Expansion, à M^{me} Cécile SCHAAD, Président-Directeur Général, et M. Michel Bricaud, Directeur Général de Bronze Acior S.A., dans le cadre du Pavillon Gabriel à Paris, en présence de M. Michel Rocard, Premier Ministre.

Ce grand prix Qualité Totale, qui représente la plus haute distinction en matière de qualité existant en France, vient récompenser le dynamisme de Bronze Acior S.A., qui depuis plusieurs années fait preuve d'une vitalité étonnante dans le domaine de la qualité, et notamment à l'exportation (50 %).

A l'occasion de cette importante

manifestation, M. Michel Rocard, Premier Ministre, a souligné l'importance qu'il attachait à développer la qualité en France.

La Chambre de Commerce Suisse en France, dont la société Bronze Acior S.A. est membre depuis de très nombreuses années, se réjouit de cette haute distinction et adresse à M^{me} Cécile Schaad et M. Bricaud ses plus chaleureuses félicitations.

Sophia Antipolis (Nice): La société « Chauffage et Climatisation Sulzer S.A. » (succursale de Nice/Côte d'Azur) a exécuté les installations aérauliques des salles blanches destinées à la fabrication de produits médico-techniques de la société Cordis^(R). Précisons que c'est la société d'ingénierie Suter + Suter qui a conçu ce système de climatisation.

D'une surface de 1 700 m², le local réservé à la production, entre autres d'instruments neurochirurgicaux et d'infusion, est ventilé par un flux à mélange turbulent. Les postes de travail avec écoulement d'air à déplacement laminaire atteignent la classe de propreté 1 000 (U.S. Federal Standard 209 b).

Les prestations comprennent en outre l'aménagement de la tuyauterie d'alimentation des postes de travail en liquides purs et autres gaz. Certains postes exigèrent des installations individuelles d'extraction d'air. D'autres locaux – entrepôts de matériels, stockages de gaz, contrôle de production, locaux sanitaires, bureaux – furent aussi dotés d'installations de climatisation.

L'installation est commandée et contrôlée à partir d'un système de télégestion SICOS^(R) 2 000 (technique D.D.C. – Direct Digital Control), raccordé à la succursale Sulzer de Marseille/Provence dont le poste central est opérationnel 24 h/24.

Un chalet suisse à Paris

Après quelques semaines de travaux, la Maison du Valais, a réouvert ses portes. Pas de révolution, mais une grande rénovation dans cet établissement qui fêtera bientôt ses 20 ans. Toujours cette ambiance de restaurant de montagne, un décor chaleureux, des fenêtres fleuries, des banquettes en peau de vache, des tables en bois massif, un confort, une atmosphère bien exceptionnelle en plein centre de Paris, entre la Madeleine et la Concorde.

Qualité de l'accueil, qualité de la cuisine et du service, un endroit très apprécié des hommes d'affaires du quartier à qui l'on propose une carte classique très diversifiée, et les habitués du soir qui viennent entre amis déguster les spécialités de fromage : raclette, servie à volonté, avec de la viande séchée des Grisons, des pommes de terre, des cornichons, des oignons confits à la moutarde, fondue « Treize Étoiles », au fromage, nature, aux herbes ou à la confiture d'oignons, le tout arrosé de Fendant du Valais, servi en carafe.



Signalons le Menu des Mayens, viande séchée des Grisons et crudités, raclette à volonté ou fondue, glace, sorbet, tarte ou dessert du jour, 3 décilitres de Fendant ou d'Aprémont : 180 F, vin et service compris.

A la carte, il faut compter environ 220 F par personne.

Et, si vous souhaitez découvrir le Valais, ses pistes, ses stations, des prospectus sont à votre disposition à l'entrée du restaurant et, Madame Le Duc, directrice de l'établissement, saura vous conseiller pour un séjour en Valais.

La Maison du Valais
20, rue Royale, 75008 PARIS
Tél. : 42 60 22 72 – 42 60 23 75

Restaurant ouvert du Lundi au Samedi.

Les commandes sont prises jusqu'à 23 heures.

La Société Suisse en France fête son 90^e Anniversaire

Avec, en toile de fond, le nouveau thème de sa campagne de publicité 1987-1988 :

« La Société Suisse n'assure que ce que les hommes ont de plus précieux : eux-mêmes »

la Société Suisse a fêté le 23 juin dernier, dans le cadre des salons du Cercle Interallié à Paris, son 90^e Anniversaire, en présence de son Excellence M. Carlo Jagmetti, Ambassadeur de Suisse en France, et de nombreuses personnalités du monde de l'assurance.

Soirée fort réussie qui a permis à M. Jean-Antoine Chabannes, Directeur Général pour la France de la Société Suisse, de rappeler en deux mots la philosophie du Groupe : rigueur et tradition.

Rigueur tout d'abord dans la gestion, qui repose sur un parc immobilier de toute première qualité et sur des placements en valeurs mobilières diversifiées (la Société Suisse gère pour le compte de ses assurés - ils sont 1 500 000 en France - plus de 6,5 milliards de francs).

Rigueur ensuite sur le plan commercial où le conseil à la clientèle, basé sur une juste estimation des besoins de l'assuré, l'a emporté de loin sur le concept « vendre pour vendre ». Cette politique d'ailleurs a porté ses fruits puisque le C.A. de la Société Suisse s'est multiplié par 6 en 10 ans, les primes et les produits de placement dépassant aujourd'hui annuellement 2,3 milliards de francs.

Quant à la **tradition**, la Société Suisse la concrétise par sa présence en France depuis 1898. 90 années passées au service de l'assurance-vie et la protection du patrimoine financier. 750 collaborateurs, 3 sociétés (la Société Suisse a en effet créé en 1981 une filiale Accidents et pris le contrôle en 1985 d'un organisme financier pour élargir ses activités : la SOFIDEP (Société Financière de Dépôts et de Placements)).

Forte d'une équipe de vente de 400 salariés exclusifs (qu'elle compte étoffer d'ici à 1992 pour parvenir à 1 collaborateur pour 50 000 habitants - soit 1 000 prospecteurs au total -), basant ses activités sur trois grands principes :

- importance de la capitalisation des sommes confiées ;
- adaptation des garanties aux besoins des assurés ;
- clarté des contrats.



Au micro : M. Walter Diener, Directeur Général, Président du Comité de Direction de la Société Suisse. A sa droite, M. Jean-Antoine Chabannes, Directeur Général pour la France.

la Société Suisse - classée au 1^{er} rang des assureurs-vie étrangers établis en France avec 1,9 mia de C.A. - envisage l'avenir avec optimisme, même dans le cadre du **marché unique européen** où de nombreuses perspectives semblent ainsi offertes au Groupe comme l'expliquait M. Walter Diener, Directeur Général, Président du Comité de Direction de la Société Suisse, lors de son allocution du 23 juin dernier, dont nous reproduisons ci-dessous un large extrait :

« Comment se présente la situation dans le domaine de l'assurance, quelles sont les nouvelles opportunités ? »

Le 8 février 1988, le Conseil des Ministres de la C.E.E. a adopté une résolution qui doit constituer, d'ici 1992, la base pour une directive de réalisation de libre prestation des services également dans le domaine des assurances.

En 1973 déjà, le Conseil des ministres de la C.E.E. avait réalisé la liberté d'établissement pour tous les assureurs de la C.E.E. par la directive de coordination et la directive d'établissement. Au niveau de l'espace économique européen, toute société d'assurance peut ainsi installer une succursale dans un autre état de la C.E.E., aux mêmes conditions qu'un assureur national. Toutes les conditions discriminatoires à l'égard des étrangers durent évidemment être supprimées. Comme cette libéralisation de la liberté d'établissement n'est valable que pour les assureurs de la C.E.E. et non pour les filiales et agences de Sociétés étrangères installées hors de la C.E.E. (par exemple en Suisse) qualifiées de « Sociétés de pays tiers » dans la directive de coordination, celles-ci s'en trouvent lésées.

Cette évolution peut réjouissante du point de vue suisse a poussé le Conseil

Fédéral à contacter la C.E.E. en 1973, après la mise en vigueur de la directive de coordination. Le Gouvernement Fédéral avait pour objectif de conclure un accord de droit d'établissement dans le domaine de l'assurance I.A.R.D. Toutefois, l'assurance-vie devait en être exclue. Le 25 juin 1982 l'accord fut paraphé à Bruxelles.

Ce Contrat d'État prévoit une élimination de la discrimination des assureurs suisses I.A.R.D. installés dans la C.E.E. (mot-clé : directives de coordination) sur la base de la mutualité. Cet accord ne comprend cependant pas les conclusions d'assurances effectuées dans le cadre de la circulation internationale des prestations. Mais, les milieux de Bruxelles ont émis des oppositions, de sorte qu'une entrée en vigueur de cet accord reste en suspens.

L'accord du Conseil des Ministres de la C.E.E. du 8 février 1988 concernant les libres prestations pour l'assureur non-vie constitue pour la Société suisse une agréable surprise, non seulement du fait de la date de l'accord, mais aussi parce qu'il pourrait poser un jalon pour une directive future de prestations dans le domaine de l'assurance-vie.

Les filiales de la Société suisse dans l'espace européen (Espagne, Italie, Luxembourg, etc.) sont évidemment exclues de cette interdiction. Elles peuvent exploiter toutes les possibilités de la libre circulation des prestations.

De nombreuses perspectives nous sont ainsi offertes pour l'avenir immédiat. Désormais, les assureurs suisses créeront, dans l'ensemble, plutôt des filiales que des succursales juridiquement dépendantes, ce qui correspond à la forme moderne d'expansion. »

1987 : C.C.M. Sulzer confirme ses résultats grâce à l'exportation

La Compagnie de Construction Mécanique Sulzer (C.C.M. Sulzer), filiale française du groupe international Sulzer, annonce pour le dernier exercice écoulé, un bénéfice de 1,146 MF, pour un chiffre d'affaires d'un milliard de francs, dont plus de 50 % ont été réalisés à l'exportation.

Dans un contexte national et international difficile (fermeture de chantiers navals, baisse du dollar), ce résultat encore modeste, concrétise les efforts de C.C.M. Sulzer pour moderniser son appareil de production (**100 MF investis dans les moyens de recherche et de production au cours des trois dernières années**) et pour s'adapter aux évolutions des marchés français et étrangers.

Fabricant, concepteur, assembleur et prestataire de services dans les secteurs de l'énergie (chaudières, moteurs Diesel) et des fluides (pompes, compresseurs,...), la société a élargi son champ d'activité traditionnel à l'agro-alimentaire, aux biotechnologies, à la chimie du futur et aux techniques de protection de l'environnement.

54 % de commandes à l'export en 1987

En progression sensible, la part des contrats à l'exportation passe de 38 % en 1986 à 54 % en 1987. Le carnet de commandes reste stable à 1 174 MF.

Activité traditionnelle de C.C.M. Sulzer, le **secteur Diesel** représente encore 35,3 % des commandes en 1987. Il maintient sa part à l'exportation grâce à la signature de contrats importants pour des moteurs stationnaires.

La part du **secteur compression froid, turbomachines** dans l'activité commerciale globale de C.C.M. Sulzer a été, quant à elle, de 18,8 % en 1987 avec, notamment, la commande d'un équipement de colonnes styrene destiné au site de Saint-Avold, de Norsolor, de 3 unités de reliqufaction pour le chantier belge Boelwerf, et de plusieurs compresseurs pour l'Air Liquide et Rhône Poulenc. Enfin, l'activité commerciale du **secteur Énergie** reste stable et a été marquée par la signature de contrats importants à l'étranger, en sous-traitance de grands groupes comme Framatome et Alstom.

A noter également que la part du **secteur thermique** et nucléaire est en progression avec 16 % des commandes en 1987 contre 13 % en 1986.

Biotechnologies : commande de fermenteurs pour l'U.R.S.S.

Activité nouvelle de C.C.M. Sulzer, le **secteur des biotechnologies**, dont la contribution au C.A. global 1987 reste encore minime, a enregistré une commande importante à l'export d'une double ligne de fermentation pour l'U.R.S.S., représentant plus de 36 fermenteurs, nourrices et cuves.

Plusieurs grands projets à l'exportation dans le secteur Diesel mais, aussi, dans les nouveaux secteurs de pointe comme l'agro-alimentaire, le génie chimique, devraient aboutir dans le courant de l'exercice 1988, confortant ainsi la vocation de C.C.M. Sulzer à l'international.

Pour tout savoir sur les activités et les services des Chambres de Commerce Etrangères en France

CECOM

SERVICE TELEMATIQUE DES CHAMBRES DE COMMERCE ETRANGERES EN FRANCE

NL C. C. FRANCO-NEERLANDAISE
GB C. C. I. FRANCO-BRITANNIQUE
BL C. C. BELGO-LUXEMBOURGEOISE
CH C. C. SUISSE EN FRANCE

TAPEZ VOTRE CHOIX : ET ENVOI PLUS D'EXPLICATION : TAPEZ GUIDE

Pour obtenir des renseignements pratiques sur chaque pays et des informations précises sur les Chambres de Commerce :

TAPEZ 36-16 CECOM

(Voir article en page 57)

Comment être présent sous la rubrique « La Vie des Entreprises » de la Revue Économique Franco-Suisse ?

Contactez le service des publications de la Chambre Suisse en France - Tél. : (1) 42.96.14.17, Poste 9.

CROSSAIR : Trafic en hausse durant le premier semestre 1988

De janvier à juin 1988, Crossair a effectué 21 932 vols (2 906 ou 15,3 % de plus que les 19 026 des six premiers mois 1987). La société suisse de **transports aériens régionaux** a acheminé 347 942 passagers, soit 31,5 % de plus qu'en 1987.

Le **transport de courrier et de fret** (au total 1 756 266 kg en six mois) a pour sa part connu une augmentation de 22,8 % par rapport aux 1 430 605 kg acheminés pendant la même période de l'exercice précédent.

WINTERTHUR-ASSURANCES : Inauguration de la direction régionale de Strasbourg

Le 24 juin dernier, en présence des autorités locales, des représentants régionaux du monde politique et économique et des professionnels de l'assurance (agents, courtiers, experts, avocats...) a eu lieu l'**inauguration officielle de la direction régionale** de la Compagnie Winterthur Assurances.

MM. Silvio Cafilish, directeur à la direction générale de Winterthur en Suisse, et André Favre-Rochex, directeur général de Winterthur en France, ont accueilli les quelque cent cinquante invités avec en toile de fond le thème : « une entreprise décentralisée à la veille de la réalisation du marché unique européen ».

Placée sous la responsabilité de M. François Christ, la direction régionale de Strasbourg compte vingt-cinq personnes, plus quatre inspecteurs IARD et quatre inspecteurs vie, avec pour objectif de constituer une plate-forme technico-commerciale au service des agents et des courtiers d'assurances de la région Est. Winterthur Assurances, 3, rue Ingwiller, 67000 Strasbourg (Tél. 88.32.03.10).